

**Remarques et apports à propos de l'adaptation au contexte marocain
du contenu du livre «Plaidoyer pour les Enfants»
à la demande de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant (ONDE)**

Par

Naïma Lamdouar Bouazzaoui

Professeuse de Pédiatrie Chef de service

Directeur du Centre National de Référence en Néonatalogie et en Nutrition

Membre de l'Académie Nationale Française de Médecine

Rabat, le 08 novembre 2000

Ce livre s'assigne pour but principal la « recherche - action » des intervenants en faveur de l'enfance en difficulté dans une problématique familiale ou sociale donnée.

Notre pays, en voie de développement, est conscient des droits de l'enfant dont il a signé la convention et a entrepris déjà une série d'actions humaines et sociales par l'intermédiaire des Organisations non gouvernementale notamment l'Observatoire national des droits de l'enfant ou à l'appel de la solidarité nationale en faveur de cette enfance pour laquelle il aspire assurer de plus en plus un avenir prometteur.

En ce qui concerne le livre en question, je le considère dans l'ensemble de ses chapitres.

Enfants et familles aujourd'hui

Société en mutation : Au Maroc, la société reste malgré tout traditionnelle. Elle subit une mutation en retard par rapport aux pays avancés.

Fragilisation des familles : Tout ce qui est dit dans ce chapitre est valable pour notre pays avec la différence que le sens de la famille demeure chez nous plus large dans la chaîne de solidarité traditionnelle que renforce l'entraide mutuelle affective et matérielle intra-familiale, entre par exemple enfants-grands parents, oncles et tantes - neveux nièces, cousins-cousines. De même que la filiation après dissolution d'un mariage demeure encore vivace et forte de sorte que l'enfant ne se sent jamais anonyme.

En outre, la loi marocaine ne reconnaît pas le concubinage c'est-à-dire l'union d'un homme et d'une femme en dehors du mariage. Ce phénomène qui existe malgré tout engendre des enfants naturels que la mère est souvent contrainte d'abandonner.

Frilosité des politiques : A propos de ce chapitre, en raison de la solidarité qui existe en général entre les familles, nous ne disposons que de très rares maisons réservées aux vieillards et aux enfants abandonnés sur lesquels veillent les Organismes non gouvernementaux et ne relèvent pas des pouvoirs publics. De même, le système de protection sociale n'est pas généralisé chez nous.

La démographie, plutôt galopante au Maroc, l'extension des inégalités sociales avec comme ombre au tableau l'expansion de la pauvreté, entravent les efforts louables de scolarisation de l'État. De ce fait, la famille reste tributaire de cette situation et une partie des enfants sont privés de scolarisation.

Cependant, il est impératif qu'une réflexion s'impose en vue d'une redéfinition des rôles respectifs de la famille, de la société et de l'État dans la prise en charge du développement de l'enfant tant du point de vue sanitaire, éducatif que social.

Le procès aux familles : Notre société ne dispose pas encore de juge d'enfants donc pas de placement d'enfants en difficulté. Cependant, les efforts encore embryonnaires mais encourageants des Organismes non gouvernementaux viennent soutenir, conseiller et au besoin aider des familles en difficultés pour l'éducation et les soins de leurs enfants.

Cycles, lieux, évènements de vie : Les consignes et enseignements de ce chapitre sont adaptables pour cycles et lieux des enfants en difficultés relatives aux ruptures diverses. Différentes tentatives sociales, comme l'émergence de plus en plus répandue des maisons de bienfaisance, se penchent sur ce genre d'enfants et s'efforcent de leur apporter appui et soutien.

Il n'est pas facile d'être parent aujourd'hui : Les évidences exprimées dans ce chapitre s'appliquent parfaitement aux structures de notre société moderne.

Valeurs et repères

Pour une culture de l'enfance : Tout ce chapitre est transposable dans notre milieu en ce sens que l'enfant a besoin de s'épanouir, de se nourrir d'une culture plurielle qui lui ouvre les horizons de l'avenir et renforce sa capacité de fructifier sa personnalité dans un ensemble social et environnemental.

Droits de l'enfant - Éthique – Repères :

Fruits de la réflexion à l'échelon universel des penseurs et des spécialistes de divers horizons, les droits de l'enfant sont entrés dans les esprits et adoptés par la plupart des peuples et sociétés. Notre pays, signataire de la convention des Droits de l'enfant en est conscient et les vulgarise à grande échelle par l'intermédiaire des médias écrits, sonores et visuels.

Compétences, Solidarités, Professionnalité

Tout ce chapitre avec ses directives, ses enseignements, la diversité de ses constatations, ne suscite pas de ma part d'observation principale en raison de la profondeur et de la rationalité de son exposé qui appréhende l'enfant dans les exigences de ses besoins de développement, d'éducation et de vocations spécifiques capables de le rendre rentable dans la société.

Problèmes pratiques; Principes d'action

Le contenu de ce chapitre exposé clairement, concorde avec les avis de tous ceux qui se penchent sur la problématique sociale de l'enfant considéré dans sa globalité et son devenir et qui exige de tous les intervenants, pouvoirs publics, société et famille, des actions ponctuelles visant son bien-être général, physique, mental et social.

En ce qui concerne le contexte marocain, il existe heureusement une solidarité humaine puissante liant familles, Organismes non gouvernementaux, groupes sociaux et tous les intervenants de ce genre en faveur de la promotion des actions humaines, en particulier en faveur de la sauvegarde de l'enfance souffrante ou victime de pauvreté, de marginalisation ou d'abandon.

Aussi, voyons-nous de plus en plus surgir des actions de bénévolat, des actions même périodiques à l'échelle nationale qui concourent au recyclage et à l'insertion par exemple des handicapés de toute sorte, à venir en aide à l'enfance en difficulté, à ouvrir des centres d'accueil et à développer l'enseignement et la formation professionnelle au profit des ces êtres fragilisés.

Quant à la santé publique, elle ne cesse de concevoir et de mener des programmes nationaux genre vaccinations, maternité sans risque, éducation nutritionnelle, prise en charge intégrée des maladies de l'enfant etc. . .

D'une manière générale, le social dans notre pays ouvre ses horizons d'espoir à l'enfance en difficulté pour renforcer sa résilience et développer ses potentialités.

Rabat, le 08 novembre 2000